





MEILLEURS TAUX NÉGOCIÉS DANS LES AGENCES ACE EN FÉVRIER 2013

Taux fixe hors assurance et évolution depuis janvier 2013 :

2.50%

0,10%

10 ans

2,75%

0,05% -0,10%

15 ans 20 ans

3,35% 3%

25 ans

0,05%

Assurance emprunteur pour 1 personne de 30/40 ans :



0,16% du capital emprunté Équivalent à 1,33 € par tranche de 10000 € empruntés

Taux variable CAPÉ + 1%

(hors assurance):



(sur 15 ans / -0.25 %)

Taux variable CAPÉ + 2%

(hors assurance):



(sur 15 ans / -0,20 %)

MONTANTS MOYENS EMPRUNTÉS

À Paris et en Île-de-France : 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95

(307 000 € en janvier 2013)





Durée moyenne d'emprunt



soit 18 ans et 9 mois (19 ans et 2 mois en janvier 2013)

En province:



Créé en 1995, ACE est l'un des premiers acteurs historiques du marché du courtage en prêt immobilier. ACE propose aux emprunteurs de négocier pour eux le crédit immobilier le plus adapté à leur projet : taux, assurances, garanties, conditions de remboursement anticipé, aides, etc.

En agence ou via Internet, les 250 conseillers ACE, formés aux techniques du crédit et maîtrisant parfaitement les produits bancaires, suivent et accompagnent leurs clients, du premier contact à la signature chez le notaire.

ACE possède aujourd'hui 47 agences réparties sur le territoire, dont 10 en lle-de-France. ACE a distribué plus de 100 000 prêts immobiliers depuis 1995, dont près de 7 000 en 2012, pour un montant total de 1,7 milliard d'euros.



